



Damien Boquet, Blaise Dufal et Pauline Labey (dir.)

Une histoire au présent Les historiens et Michel Foucault

CNRS Éditions

Des sociétés d'avant la sexualité, des sociétés d'avant la norme : étudier l'Antiquité après Foucault

Sandra Boehringer

DOI : 10.4000/books.editions-cnrs.24022
Éditeur : CNRS Éditions
Lieu d'édition : CNRS Éditions
Année d'édition : 2013
Date de mise en ligne : 28 novembre 2019
Collection : Histoire
ISBN électronique : 9782271129987



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

BOEHRINGER, Sandra. *Des sociétés d'avant la sexualité, des sociétés d'avant la norme : étudier l'Antiquité après Foucault* In : *Une histoire au présent : Les historiens et Michel Foucault* [en ligne]. Paris : CNRS Éditions, 2013 (généré le 29 mars 2020). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/editions-cnrs/24022>>. ISBN : 9782271129987. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.editions-cnrs.24022>.

Des sociétés d'avant la sexualité, des sociétés d'avant la norme : étudier l'Antiquité après Foucault

Sandra Boehringer

Il existe une histoire de la sexualité avant Foucault. Dès l'après-guerre et durant les années soixante et soixante-dix, des anthropologues, des ethnologues et des sociologues, aux États-Unis et ailleurs, ouvraient le vaste champ de la réflexion sur l'émergence et la construction des catégories sociales et de la sexualité. En préface d'un important numéro de la revue *Genre, sexualité & société* consacré à ces travaux pionniers¹, Christophe Broqua souligne la productivité des sociologues nord-américains et anglo-saxons qui contribuèrent fortement, vingt ans avant *La volonté de savoir*², à promouvoir un autre regard sur les catégories sexuelles³ : ces travaux, rarement traduits en français, remarque-t-il, sont souvent absents de nos bibliographies sur l'histoire de la sexualité. Cette lacune mène parfois les chercheurs français à faire une histoire des « origines » de l'histoire de la sexualité qui, de Simone de Beauvoir à Michel Foucault, reste particulièrement hexagonale. Or, dès les années soixante, la sociologue britannique Mary McIntosh, formée à l'université de Berkeley, explorait des hypothèses proches de celles qu'allait développer Michel Foucault : elle fut la première à avoir explicitement historicisé la catégorie « homosexualité », et son article « Le rôle

1. *Genre, sexualité & société* est une revue francophone à comité de lecture, créée en 2009, consacrée à la sexualité et aux questions de genre, <http://gss.revues.org/>.

2. Foucault M., *Histoire de la sexualité*, vol. I, *La volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 1976.

3. Broqua C., « L'homosexualité comme construction sociale : sur le tournant constructionniste et ses prémices », *Genre, sexualité & société*, Hors-série n° 1, 2011, mis en ligne le 15 avr. 2011, consulté le 19 juill. 2012, <http://gss.revues.org/index1722.html>, DOI : 10.4000/gss.1722.

homosexuel⁴ », consacré aux époques moderne et contemporaine, eut une forte influence dans le champ de la sociologie américaine⁵. Dans leur préface à l'ouvrage *Surveiller et jouir* réunissant les travaux de la grande figure de l'histoire de la sexualité qu'est Gayle Rubin, David Halperin et Rostom Mesli rappellent également que, dès le début des années soixante-dix, se développèrent des enquêtes sociologiques et des études de terrain dans les divers milieux où s'exprimaient des formes de sexualité différentes : ainsi, c'est à Gayle Rubin, qu'il avait rencontrée quelques années auparavant à la Bibliothèque nationale, que Michel Foucault fit appel lorsqu'il se rendit à San Francisco⁶. Là, il découvrit les lieux de sociabilité gay⁷ (entre autres, le mythique établissement SM « Les Catacombes⁸ ») et le philosophe rappelle, lors d'un entretien réalisé en 1982, sa dette envers « son amie Gayle Rubin⁹ ».

Par conséquent, même si les trois tomes de l'*Histoire de la sexualité* présentent un appareil de notes particulièrement réduit qui peut faire penser que le philosophe est en contact uniquement avec les sources antiques et les archives, il convient d'avoir conscience que cette pratique d'écriture ne signifie pas que Michel Foucault ignore les travaux des chercheurs et des intellectuels, qu'il est hors du temps, hors de son temps. Non, Michel Foucault n'est pas l'inventeur de l'histoire de la sexualité, il n'est pas le premier à avoir développé une approche historiciste des catégories et des pratiques sexuelles. Il s'est nourri des travaux des chercheurs et des penseurs de son époque. Pourtant, son impact fut particulièrement fort, au

4. McIntosh M., « The Homosexual Role », *Social Problems*, n° 16-2, 1968, p. 182-192, trad. de C. Broqua (avec la collaboration de N. Paulme), « Le rôle homosexuel », *Genre, sexualité & société*, Hors-série n° 1, 2011, mis en ligne le 15 avr. 2011, consulté le 19 juill. 2012, <http://gss.revues.org/index1824.html>, DOI : 10.4000/gss.1824.

5. Weeks J., « The “Homosexual Role” after 30 Years: An Appreciation of the Work of Mary McIntosh », *Sexualities*, n° 1-2, 1998, p. 131-152, trad. de C. Broqua (avec la collaboration de N. Paulme), « Le “rôle homosexuel” trente ans plus tard : retour sur le travail de Mary McIntosh », *Genre, sexualité & société*, Hors-série n° 1, 2011, mis en ligne le 15 avr. 2011, consulté le 19 juill. 2012, <http://gss.revues.org/index1839.html>, DOI : 10.4000/gss.1839.

6. Halperin D. M. et Mesli R., « “Notre amie Gayle Rubin” », préface à Rubin G. S., *Surveiller et jouir : anthropologie politique du sexe*, éd. par R. Mesli, Paris, Epel, 2010, p. 9-21.

7. Nous choisissons une orthographe invariable pour ce mot d'origine anglaise.

8. Voir Rubin G. S., « Les Catacombes » (1991), *Surveiller et jouir...*, *op. cit.*, p. 225-256.

9. Foucault M., « Michel Foucault, une interview : sexe, pouvoir et la politique de l'identité » [1982], *Dits et écrits*, éd. par D. Defert et F. Ewald, Paris, Gallimard, 1994, vol. IV, p. 735-746, citation p. 737.

point que, sans effacer ses précurseurs, il imposa une méthode qu'on ne peut plus oublier¹⁰.

Aujourd'hui, c'est certain, étudier les façons dont les hommes et les femmes, à chaque époque, vivaient les expériences physiques, psychiques, esthétiques et morales que nous regroupons sous l'appellation « sexualité » ne peut se faire dans l'ignorance des avancées épistémologiques développées dans les trois tomes de l'*Histoire de la sexualité* (que l'on ait ou non des réserves sur l'étude de tel ou tel document). Je voudrais, dans cet article, mettre en évidence l'immense dette que les chercheurs actuels sur la sexualité antique ont contractée envers Michel Foucault. Je souhaiterais aussi montrer combien il est souhaitable de poursuivre l'enquête dans des domaines inexplorés par le philosophe en s'inspirant de sa méthode et de sa position critique. Il me semble que, dans le champ des études anciennes – et malgré quelques inévitables moments de *backlash* –, il est possible et essentiel de continuer à avancer *avec* Foucault.

MICHEL FOUCAULT ET LA SEXUALITÉ ANTIQUE : UNE HISTOIRE CONTEMPORAINE

L'une des particularités et l'une des forces de la démonstration de Michel Foucault furent d'intégrer l'Antiquité à son étude de l'histoire de la sexualité. Cela peut sembler aujourd'hui une évidence : quel ouvrage sur le corps ou sur l'amour ne propose-t-il pas un parcours « de l'Antiquité à nos jours » ? Pourtant, au moment où le philosophe en pose les prémisses dans *La volonté de savoir*, la méthode ne l'exigeait pas et la réflexion n'impliquait pas un voyage vers Platon et Sénèque : l'*Histoire de la folie* ou *Surveiller et punir* ne proposent pas une telle remontée dans le temps, et cela ne leur ôte ni leur pertinence, ni leur vigueur. Cette idée remarquable dans le cas de l'*Histoire de la sexualité* l'était pour deux raisons : la force paradigmatique d'un cas singulier – celui d'une société qui n'est pas la nôtre et où les

10. Voir à ce propos, dans ce volume, la contribution de Damien Boquet, p. 59-81. Il serait intéressant de développer les nombreuses raisons qui, en dehors de l'évidente assise philosophique et méthodologique de ses œuvres, firent que les travaux de Foucault marquèrent davantage que ceux des sociologues britanniques, par exemple. Selon le spécialiste de Foucault qu'est David Halperin, le fait que Michel Foucault n'était pas considéré comme militant gay aurait contribué, un temps, à rendre son discours plus « recevable » dans les milieux académiques que celui des autres sociologues ou anthropologues, plus ouvertement investis dans la cause gay (Halperin D. M., *Saint Foucault – Towards a Gay Hagiography*, New York/Oxford, Oxford University Press, 1995, trad. D. Éribon, *Saint Foucault*, Paris, Epel, 2000).

modalités de catégorisation des comportements sont très différentes (démarche qui est celle des anthropologues) – et la force suggestive de la Grèce, en raison de tout ce qu'elle représente imaginativement pour nos sociétés. Foucault proposait de remonter à ce qui est un lieu – imaginaire et reconstruit – de nos origines (la pensée, les sciences, la raison, mais aussi la poésie, la cité, la démocratie), un lieu où l'on se plaît à trouver *a posteriori* les germes qui fleuriront, où l'on identifie narcissiquement les branches d'un arbre généalogique fantasmé qui mènent jusqu'à nous, dignes héritiers vivant dans une société que l'on considère comme enfin « civilisée ». Ce lieu imaginaire valait aussi et surtout pour l'amour et les plaisirs, moins pour la folie ou la prison. Le vocabulaire actuel de la sexualité, la présence des mythes antiques dans l'art et la culture, la terminologie freudienne sont autant de signifiants, de références et de motifs qui relie au monde antique notre façon de penser l'érotisme et l'amour, autant d'éléments qui nous font croire à une éternité et à une anhistoricité de la sexualité. Intégrer l'Antiquité à la démarche n'était donc pas une facilité méthodologique : il s'agissait, au contraire, de déconstruire des siècles d'idées toutes faites et de clichés sur la Grèce et sur Rome, alors même que le philosophe s'attaquait à un pilier de notre civilisation, ce que les sociétés occidentales considèrent comme leur vérité cachée et essentielle, celle du sexe ¹¹.

Au moment où Michel Foucault entamait ses lectures et son travail sur cette question, le domaine académique des études classiques en France n'était pas particulièrement accessible ni idéologiquement neutre. Au contraire, c'était souvent chasse politiquement et socialement gardée : il fallait, bien évidemment, avoir fait ses lettres, connaître le latin et le grec, et maîtriser les références culturelles attendues, celles d'un milieu sélectionné et socialement homogène ; les ouvrages scolaires dans lesquels les chercheurs et les enseignants avaient fait leurs premiers pas dataient pour beaucoup d'avant-guerre, et la connaissance des codes académiques –

11. C'est en ces termes que Michel Foucault analyse le rapport de notre société au « sexe », dans sa préface aux mémoires d'Herculin Barbin : « Et puis on admet aussi que c'est du côté du sexe qu'il faut chercher les vérités les plus secrètes et les plus profondes de l'individu ; que c'est là qu'on peut le mieux découvrir ce qu'il est et ce qui le détermine ; et si pendant des siècles on a cru qu'il fallait cacher les choses du sexe parce qu'elles étaient honteuses, on sait maintenant que c'est le sexe lui-même qui cache les parties les plus secrètes de l'individu : la structure de ses fantasmes, les racines de son moi, les formes de son rapport au réel. [...] Au point de ce croisement de ces deux idées – qu'il ne faut pas nous tromper en ce qui concerne notre sexe, et que notre sexe recèle ce qu'il y a de plus vrai en nous –, la psychanalyse a enraciné sa vigueur culturelle. Elle nous promet à la fois notre sexe, le vrai, et toute cette vérité de nous-mêmes qui veille secrètement en lui », Foucault M., « Le vrai sexe » [1980], *Dits et écrits, op. cit.*, vol. IV, p. 117-123, citation p. 118.

à laquelle l'agrégation et le *cursus honorum* de l'École normale supérieure constituaient le principal moyen d'accès – était le premier rempart contre les pensées qui avaient secoué la France à la fin des années soixante. À cette époque, à part les rares mais notables exceptions qui allaient heureusement faire école dans la décennie à venir au sein du centre Louis Gernet¹², le champ universitaire de l'histoire ancienne et des lettres classiques était en grande partie délimité et quadrillé par les gardiens du savoir. « Entrer dans l'Antiquité », c'était, pour un intellectuel non issu du domaine propre, une chevauchée dans un territoire semé d'embûches, de pièges et de chausse-trappes : elle valut en effet au philosophe les cris d'horreur des classicistes puritains, qui, cachés sous le masque d'autorité de l'historien, pour la plupart positivistes, prenaient un plaisir non dissimulé à repérer les inexactitudes de traduction ou d'interprétation de telle ou telle citation. Michel Foucault avait parfaitement conscience de ce que s'engager dans un champ disciplinaire nouveau signifie, en particulier lorsqu'il s'agit du très traditionnel champ des études classiques. Dans l'introduction de son ouvrage, il glisse une précision qui prend la forme d'une précaution, peu habituelle chez lui : « Je ne suis ni latiniste, ni helléniste. Mais il m'a semblé qu'à la condition d'y mettre assez de soin, de patience, de modestie et d'attention, il était possible d'acquérir, avec les textes de l'Antiquité grecque et romaine, une familiarité suffisante¹³. »

Il convient de préciser également qu'au tout début des années 1980, au moment où Michel Foucault préparait, pour le public du Collège de France, les cours qui allaient nourrir *L'usage des plaisirs*, il existait extrêmement peu d'ouvrages scientifiques consacrés à la sexualité antique. Les quatre ouvrages principaux sur lesquels le philosophe s'appuie viennent d'horizons fort différents et datent tous des années qui séparent *La volonté de savoir* de *L'usage des plaisirs*. Ainsi, Michel Foucault a puisé avec profit dans le vaste corpus fourni par Félix Buffière dans *Erôs adolescent. La pédérastie dans la Grèce antique*¹⁴ – mais sans adopter ni, non plus, discuter les prémisses très particulières de ce savant chanoine, qui oppose explicitement la délicate pédérastie « grecque » à la rude homosexualité « contemporaine » entre deux hommes adultes. Michel Foucault avait également connaissance du travail pionnier de l'américain John Boswell, ce professeur à l'université de Yale qui, en 1980, publiait *Christianity, Social Tolerance, and Homosexuality*. Cet ouvrage allait

12. Pierre Vidal-Naquet et Jean-Pierre Vernant en sont les plus illustres exemples.

13. Foucault M., *Histoire de la sexualité*, vol. II, *L'usage des plaisirs*, Paris, Gallimard, 1984, p. 13, n° 1.

14. Buffière F., *Erôs adolescent. La pédérastie dans la Grèce antique*, Paris, Les Belles Lettres, 1980.

marquer l'histoire de l'homosexualité aux États-Unis et apporter aux *gays studies* une première reconnaissance dans le domaine académique¹⁵. Simultanément, en insistant sur l'existence des homosexuels dès l'Antiquité et la permanence d'une conscience gay¹⁶, John Boswell amorçait le débat qui allait se formuler, dans la décennie à venir, à l'intérieur même du domaine des *lesbian and gays studies* en termes d'opposition entre le constructionnisme et l'essentialisme¹⁷. Cependant, les travaux qui fournirent à Michel Foucault à la fois des sources et une méthode d'approche des mondes antiques sont ceux de l'anglais Kenneth Dover et de son ami Paul Veyne.

En ce qui concerne son article fondateur sur la société romaine intitulé « La famille et l'amour sous le Haut Empire romain » (1978), Paul Veyne dit lui-même que ce fut une étude qui inspira son ami Foucault¹⁸. Celui-ci fait état très clairement, dans son introduction à *L'usage des plaisirs*, de l'aide et de l'influence importantes qu'eut Paul Veyne sur ses

15. Sur la réception de John Boswell chez Foucault, voir la contribution de Damien Boquet dans le présent ouvrage, p. 63-70.

16. Boswell J., *Christianity, Social Tolerance, and Homosexuality*, Londres/Chicago, University of Chicago Press, 1980, trad. A. Tachet, *Christianisme, tolérance sociale et homosexualité. Les homosexuels en Europe occidentale des débuts de l'ère chrétienne au XIV^e siècle*, Paris, Gallimard, 1985 ; *Id.*, *Same-Sex Unions in Premodern Europe*, New York, Villards Books, 1994, trad. O. Demange, *Les unions du même sexe dans l'Europe antique et médiévale*, Paris, Fayard, 1996.

17. Voir Éribon D., « Boswell John » dans Éribon D. (éd.), *Dictionnaire des cultures gays et lesbiennes*, Paris, Fayard, 2003, s.v. Sur la question de l'essentialisme, du constructionnisme et de l'historicisme comme dépassement de cette opposition, voir Mendès-Leite R., « Essentialisme-Constructionnisme », dans Louis-Georges Tin (éd.), *Dictionnaire de l'homophobie*, Paris, PUF, 2003, s.v. ; Halperin D. M., « In Defense of Historicism » et « How to Do the History of Male Homosexuality » (2000), *How to Do the History of Homosexuality*, Chicago/Londres, The University of Chicago Press, 2002, respectivement p. 4-23 et p. 104-137. Michel Foucault ne se réfère qu'une seule fois à J. Boswell dans *L'usage des plaisirs*, mais voici un commentaire par Michel Foucault de l'apport de celui-ci à sa réflexion, dans « Entretien avec Michel Foucault pour la revue *Masques* » [1982], *Dits et écrits, op. cit.*, vol. IV, p. 286-295.

18. Veyne P., « La famille et l'amour sous le Haut Empire romain », *Annales E.S.C.*, n° 33-1, 1978, p. 35-63, réédité dans *La société romaine*, Paris, Le Seuil, 1991, p. 88-130.

travaux¹⁹. Les deux amis se voyaient régulièrement à Paris à l'occasion des cours au Collège de France de Paul Veyne, qui logeait chez Michel Foucault lors de ses séjours à la capitale, et l'on peut légitimement estimer que la pensée de Michel Foucault a également fortement influencé Paul Veyne qui, lui aussi, met en oeuvre, dans son approche de la société romaine, une forme de constructionnisme social (avant la lettre²⁰). Tous deux, chacun dans son domaine, considéraient comme nécessaire de « mener l'analyse des formations historiques et sociales pour mettre au jour leur étrangeté singulière²¹ », selon les termes de Paul Veyne, de « faire passer l'histoire au fil d'une pensée qui refuse les universaux²² », selon ceux de Michel Foucault. Nous sommes là dans le cadre des sociabilités savantes et militantes, dans la circulation des idées et le bouillonnement intellectuel caractéristiques de la période allant de la fin des années soixante au tout début des années 1980.

Quant au *Greek Homosexuality* (1978) de Kenneth Dover, on sait que ce fut un ouvrage sur lequel le philosophe s'appuya considérablement, et non seulement en tant que corpus de sources commentées et traduites, comme ce fut le cas pour l'*Erôs adolescent* : Kenneth Dover est l'un des très rares auteurs dont Foucault cite plusieurs ouvrages, et le philosophe se réfère à de nombreuses reprises à ses analyses²³, ce qui va à l'encontre de ses habitudes. Kenneth Dover avait choisi une méthode proche de celle de Michel Foucault, une réflexion générale se précisant autour d'une analyse

19. Foucault M., *L'usage des plaisirs*, op. cit., p. 14. Voir aussi *id.*, « Sexualité et pouvoir » [1978], *Dits et écrits*, op. cit., vol. II, p. 552-570, plus particulièrement p. 559, où le philosophe développe l'apport de P. Veyne pour sa compréhension de la société romaine et de son évolution à l'époque chrétienne. Michel Foucault mentionne également, dans l'introduction à *L'usage des plaisirs*, l'influence des *Exercices spirituels et philosophie antique* (Paris, 1981) de P. Hadot (il s'y réfère à une seule reprise dans ce volume), mais il semblerait plutôt qu'ils aient inspiré sa réflexion au moment où il rédigeait son introduction, c'est-à-dire après la rédaction de l'ouvrage et lorsqu'il dispensait les cours qui allaient constituer *L'herméneutique du sujet*.

20. Les études constructionnistes portant sur la sexualité antique ne se sont véritablement développées qu'à partir de la fin des années 1980.

21. Veyne P., *Foucault. Sa pensée, sa personne*, Paris, Albin Michel, p. 22 et p. 24. Sur la méthode de Michel Foucault et sa proximité théorique avec celle de Paul Veyne, voir également Veyne P., « Une archéologie sceptique », dans Didier Éribon (dir.), *L'infréquentable Michel Foucault*, Paris, Epel, 2001, p. 19-59.

22. Foucault M., note du 7 janvier 1979, *Dits et écrits*, op. cit., vol. I, p. 56.

23. Michel Foucault fait onze références aux travaux de K. Dover – ce qui est particulièrement élevé eu égard à son usage rare de la note. Il s'agit de Dover K., « Classical Greek Attitudes to Sexual Behaviour », *Arethusa*, n° 6, 1973, p. 59-73 ; *Id.*, *Greek Popular Morality in the Time of Plato and Aristotle*, Londres, Blackwell, 1974 ; *Id.*, *Greek Homosexuality*, Londres, Duckworth, 1978, trad. de S. Saïd, *Homosexualité grecque*, Grenoble, La Pensée sauvage, 1982.

de cas, d'un « problème ». *Greek Homosexuality* s'ouvre sur le cas de Timarque, un citoyen athénien du IV^e siècle avant notre ère, accusé, dans le cadre de règlements de comptes politiques, de s'être prostitué et d'avoir vendu ses charmes à des hommes (le document étudié est le *Contre Timarque* d'Eschine). L'historien développe également une étude des scènes érotiques axée essentiellement sur la céramique grecque et la comédie. En juin 1982, dans les colonnes de *Libération*, Michel Foucault célèbre la traduction française du livre et en fait un compte rendu : « Le coeur de l'analyse de Dover est là : retrouver ce que disaient ces gestes du sexe et du plaisir, gestes que nous croyons universels (quoi de plus commun finalement que le gestuaire de l'amour) et qui, analysés dans leur spécificité historique, tiennent un discours bien singulier²⁴. »

Paradoxalement, c'est peut-être davantage le premier tome de *l'Histoire de la sexualité, La volonté de savoir* – où Foucault ne parle pas de l'Antiquité –, qui aura eu le plus d'impact sur les historiens de l'Antiquité, et sur les historiens en général. *L'usage des plaisirs* et *Le souci de soi*²⁵, consacrés à l'Antiquité, sont davantage appliqués à une documentation précise, et donc davantage susceptibles de critiques de détail. Un autre événement peut également expliquer cette différence dans la réception de l'œuvre foucauldienne : entre le moment de la publication du premier volume (1976) et des volumes II et III (1984), les travaux des hellénistes et des romanistes – du moins ceux qui travaillaient sur les questions de sexualité et d'identité – avaient progressé. Probablement sous l'impulsion du tome I, qui apportait un appareil théorique exceptionnellement opérant, mais également en raison des éléments évoqués en introduction de cet article, à savoir le contexte socio-politique (les mouvements de lutte pour l'égalité des droits) : la pensée de Michel Foucault se développe dans son temps et en lien avec celle des penseurs, des sociologues et des anthropologues qui lui sont contemporains. *La volonté de savoir* est prise dans les questionnements d'une époque et, de même, il était normal que les réflexions nées en divers lieux du monde se poursuivissent là où elles avaient commencé et là où elles avaient pu créer un espace de pensée ; il était normal qu'elles continuassent à se développer en même temps que les travaux de Foucault prenaient forme, à la fin des années soixante-dix et au tout début des années quatre-vingt. Ainsi, si *L'usage des plaisirs* et *Le souci de soi* font – un peu – moins figure d'hapax ou d'événement inédit dans le champ de l'histoire ancienne que *La volonté de savoir*, c'est parce qu'ils

24. Foucault M., « Des caresses d'hommes considérées comme un art », *Libération*, 1^{er} juin 1982, *Dits et écrits, op. cit.*, vol. IV, p. 315-317.

25. Foucault M., *Histoire de la sexualité*, vol. III, *Le souci de soi*, Paris, Gallimard, 1984.

entrent en écho avec des travaux d'antiquisants publiés entre-temps et qu'ils s'en nourrissent. C'est également en raison d'une inflexion de la nature même de l'enquête – qui a pour conséquence de modifier la réception et les destinataires de la réflexion foucauldienne.

Quand Foucault publie *L'usage des plaisirs* et *Le souci de soi*, il peut s'appuyer sur l'ouvrage de Kenneth Dover, intégrer ses acquis et poser un nouveau problème – un problème qui n'est pas dans la continuité exacte du premier tome – celui de l'économie des plaisirs, de l'abstinence et de la « technique de soi » comme critère d'une « esthétique de l'existence », une « histoire des problématiques éthiques faites à partir des pratiques de soi²⁶ ». *L'Histoire de la sexualité* entame un virage philosophique et s'appuie désormais sur des textes savants (médicaux, moraux et philosophiques) – des sources dont le philosophe dit lui-même qu'elles relevaient d'une morale « réservée à un petit nombre de gens dans la population » : « Il ne s'agissait pas de fournir un modèle de comportement à tout le monde. C'était un choix personnel qui concernait une petite élite²⁷. » On quitte ainsi le champ des archives et des discours produits « dans les institutions religieuses, dans les règlements pédagogiques, dans les pratiques médicales, dans les structures familiales²⁸ » qu'explorait *La volonté de savoir* pour s'atteler à une nouvelle question, qui dépasse celle de la sexualité au sens strict. Dans un entretien réalisé peu de temps avant la publication de *L'usage des plaisirs* et *Le souci de soi*, Michel Foucault explicitait l'ordre des ouvrages à paraître : la rédaction de l'ouvrage *Les aveux de la chair*, écrit avant *L'usage des plaisirs* mais destiné à une publication ultérieure, a permis au philosophe de reprendre l'introduction de *L'usage des plaisirs* pour faire apparaître le fait que « le principal problème de la culture païenne n'était pas de codifier des lois d'austérité, mais davantage de définir des techniques de soi ». Il répond avec humour à la première question d'Hubert Dreyfus et de Paul Rabinow qui l'interrogent sur le fait que, depuis 1976, aucun autre volume de *L'Histoire de la sexualité* n'a paru : « Je dois avouer que je m'intéresse beaucoup plus aux problèmes posés par les techniques de soi ou par les choses de cet ordre que par la sexualité [...] La sexualité, c'est assommant ! » Et de

26. Foucault M., *L'usage des plaisirs*, op. cit., p. 19.

27. *Ibid.*, p. 384.

28. « Il s'agit ici du devenir d'un savoir que nous voudrions saisir à sa racine : dans les institutions religieuses, dans les règlements pédagogiques, dans les pratiques médicales, dans les structures familiales au sein desquelles il s'est formé, mais aussi dans les coercitions qu'il a exercées sur les individus, dès qu'on les eut persuadés qu'ils auraient à découvrir en eux-mêmes la force secrète et dangereuse d'une "sexualité" », Foucault M., « Sexualité et vérité. Nouvelle introduction à *La volonté de savoir* » [1977], *Dits et écrits*, op. cit., vol. III, p. 136-137.

poursuivre : « Je pense qu'il n'est pas possible de comprendre la morale sexuelle des Grecs si on ne la rapproche pas d'une technique de soi²⁹. » Il décrit en ces termes l'apport essentiel de Kenneth Dover :

« Dover, en effet, déblaye tout un paysage conceptuel qui nous encombrait. Bien sûr, on trouvera encore des esprits aimables pour penser qu'en somme l'homosexualité a toujours existé : à preuve Cambacérès, le duc de Créquy, Michel-Ange ou Timarque. À de tels naïfs, Dover donne une bonne leçon de nominalisme historique. Le rapport entre deux individus du même sexe est une chose. Mais aimer le même sexe que soi, prendre avec lui un plaisir, c'est autre chose, c'est toute une expérience, avec ses objets et leurs valeurs, avec la manière d'être du sujet et la conscience qu'il a de lui-même [...]. En tout cas, jamais en Grèce ni l'un ni l'autre [des amants] ne faisaient de cet amour ou de ce plaisir une expérience semblable à celle que nous faisons, nous et nos contemporains, de l'homosexualité³⁰. »

Mutatis mutandis, on peut penser que l'ouvrage de K. Dover, qui montre, textes et images à l'appui, que les catégories de la sexualité antique sont essentiellement différentes des nôtres et qui s'appuie sur des cas concrets (comme Foucault s'appuie sur son travail d'archives lorsqu'il s'intéresse aux XIX^e et XX^e siècles), constitue une *étape implicite* de l'*Histoire de la sexualité*, qui apporte les conditions de possibilité de l'inflexion entre *La volonté de savoir* et *L'usage des plaisirs*. Cette évolution, dans le cadre même de sa réflexion sur la sexualité, est perceptible dans l'introduction de *L'usage des plaisirs* et dans divers entretiens où le philosophe retrace son cheminement et l'ordre de publication modifié des volumes de l'*Histoire de la sexualité* :

« Si je me suis intéressé à l'Antiquité c'est que, pour toute une série de raisons, l'idée d'une morale comme obéissance à un code de règle est en train, maintenant, de disparaître, a déjà disparu. Et à cette absence de morale répond, doit répondre une recherche qui est celle d'une esthétique de l'existence³¹. »

Comme l'analyse David Halperin, qui souligne également l'influence des luttes sociales de l'époque, « sa fréquentation croissante, à la même époque, des cultures sexuelles, politiques et sociales, en plein

29. Foucault M., « À propos de la généalogie de l'éthique : un aperçu du travail en cours » [1983], *Dits et écrits, op. cit.*, vol. IV, p. 383 et 385.

30. Foucault M., « Des caresses d'hommes... », art. cit., p. 316.

31. Foucault M., « Une esthétique de l'existence » [1984], *Dits et écrits, op. cit.*, vol. IV, p. 730-735, citation p. 732.

bourgeoisement, des communautés gays et lesbiennes aux États-Unis, détermine de manière significative sa lecture des textes anciens et lui offre un cadre d'analyse pour ses investigations de plus en plus poussées sur l'éthique du «souci de soi»³² ». Une étape du raisonnement de Michel Foucault dans l'histoire de la sexualité, celle qui permet de passer de la dimension politique de *La volonté de savoir*, non consacrée à l'Antiquité, à la dimension éthique des deux tomes consacrés, eux, à l'Antiquité, est une étape accomplie, d'une certaine manière, par un autre que lui-même : en quelque sorte, Dover apporte à Foucault l'équivalent du « travail d'archives » et des analyses de documents qu'il a menés pour l'époque moderne dans *La volonté de savoir*, et il permet ce passage elliptique de la dimension politique d'une analyse de l'époque moderne à la dimension éthique d'une analyse de certains discours antiques.

Cela doit nous rendre sensibles à la dimension historiquement située de la pensée de Michel Foucault sur l'Antiquité : on ne pense pas l'Antiquité et les formes de l'érotisme grec et romain en 1980 de la même manière que nous le faisons de nos jours, où de nombreux travaux (bons et moins bons) ont paru et où l'appréhension de ces thématiques a évolué avec les luttes sociales et les réformes politiques. Pour cheminer avec Foucault, aujourd'hui, il faut résister à la tentation de croire que le philosophe a connu les développements récents des recherches sur l'histoire de la sexualité. Il faut garder également à l'esprit qu'il a conçu les tomes de son *Histoire de la sexualité* comme un *work in progress*, destiné à accueillir les travaux contemporains et les inflexions nouvelles liées aux impératifs du présent, comme un ouvrage qui tout à la fois crée un courant et se trouve emporté dans un flot plus large, qui donne naissance mais aussi se trouve influencé, acteur mais aussi porté, agent actif mais aussi « pris » dans l'histoire – une histoire résolument politique, même quand elle porte sur notre rapport à l'Antiquité.

BEFORE SEXUALITY : L'ÉROTISME ANTIQUE APRÈS FOUCAULT

Au moment de la publication de l'*Histoire de la sexualité*, alors que les travaux français oscillaient, d'un côté, entre la censure, le mépris ou le silence gêné et, de l'autre, le souci de trouver une « origine » ou une « explication » à l'homosexualité des Grecs, alors que l'université française

32. En effet, Foucault conçoit l'homosexualité comme « une position marginale stratégique, à partir de laquelle il est possible d'entrevoir et de créer de nouvelles formes de rapports à soi-même et aux autres », Halperin D. M., *Saint Foucault...*, *op. cit.*, p. 81.

accueillait avec circonspection les travaux de celui qui annonçait, disait-on, « la mort de l'homme³³ », les chercheurs américains reçurent les théories de Michel Foucault avec enthousiasme et, comme ils le firent pour l'œuvre de Simone de Beauvoir, ils élaborèrent, dialoguèrent et avancèrent scientifiquement. Les spécialistes de l'Antiquité ne firent pas défaut : dans le champ de la sexualité antique, trois colloques internationaux se tinrent à la fin des années 1980 aux États-Unis, qui conduisirent à la publication en 1990 d'un ouvrage dont le titre fit école : *Before Sexuality: The Construction of Erotic Experience in the Ancient Greek World*³⁴. Cet ouvrage réunit les contributions de chercheurs nord-américains et parmi les plus célèbres chercheurs français du centre Louis Gernet (appelé, de ce côté de l'océan, « École de Paris ») : Nicole Loraux, Jean-Pierre Vernant, François Lissarague, Marcel Detienne et Maurice Olender. L'on constate que ce sont les Américains qui invitèrent les Français et qui organisèrent ces rencontres. Aux États-Unis, les chercheurs antiquisants publièrent également des ouvrages sur l'apport de la pensée foucauldienne dans la recherche sur la sexualité antique : dans *Rethinking Sexuality: Foucault and the Classical Antiquity* (1998), les contributeurs montrent que, vingt ans après la publication de *L'usage des plaisirs*, les historiens de l'Antiquité lui doivent encore beaucoup et que, grâce aux propres outils méthodologiques de Michel Foucault, ils ont pu tout à la fois procéder à une lecture critique (parfois très critique) de *l'Histoire de la sexualité*, se nourrir de ce travail et des autres travaux de Foucault, et faire progresser leur propre recherche³⁵. En France, si des colloques existent, bien sûr (et cet ouvrage en est l'illustration), autour de l'œuvre du philosophe, il s'avère qu'aucun n'a porté spécifiquement sur l'Antiquité. Cette remarque n'est pas anodine car cette situation a des conséquences palpables dans le panorama de la recherche actuelle : durant les années 1990 ou 2000, les historiens de l'Antiquité français travaillant sur la sexualité se trouvèrent parfois pris pour cible de violentes attaques issues du milieu universitaire français qui virent dans leurs travaux l'influence de

33. Sur le concert d'indignation que suscita la phrase finale de l'ouvrage *Les mots et les choses*, voir Veyne P., *Foucault. Sa pensée, sa personne, op. cit.*, plus particulièrement « Sceptique, mais pas ennemi de l'humanité ! », p. 67 sq.

34. Halperin D. M., Winkler J. J. et Zeitlin F. I. (éd.), *Before Sexuality: The Construction of Erotic Experience in the Ancient World*, Princeton, Princeton University Press, 1990.

35. Larmour D. H. J., Miller P. A. et Platter C. (éd.), *Rethinking Sexuality: Foucault and Classical Antiquity*, Princeton, Princeton University Press, 1998, et plus particulièrement « Introduction: Situating the *History of Sexuality* », p. 22-33.

« l'indicible vice américain ³⁶ ». Si nous avons encore besoin de preuves que l'histoire antique est actuelle, en voilà une formidable... et qui n'aurait probablement pas déplu à Foucault lui-même.

Ce courant *Before Sexuality*, qui s'est tissé autour de l'œuvre de Michel Foucault, et les débats auxquels il a donné lieu ont suscité de nombreuses publications devenues désormais des incontournables, en particulier *Cent ans d'homosexualité et autres essais sur l'amour grec* de David Halperin, qui développe une théorie de l'histoire de la sexualité et une méthode qui ont permis une véritable avancée dans notre compréhension des sociétés anciennes et, par retour, de la sexualité en général ³⁷. Ces chercheurs partent désormais du postulat que ce que nous considérons comme relevant de la sexualité n'est, écrit David Halperin, « qu'une des formes de la vie érotique relativement récentes et étroitement liées à la culture ³⁸ » et ne recouvre pas les champs grec et romain de ce que nous nommons – de façon probablement aussi anachronique – l'érotisme.

36. Pour un commentaire sur la forme particulièrement homophobe, sexiste, antifoucauldienne et antiaméricaine des lectures des travaux sur la sexualité antique, voir Lear A. et Altman M., « The Unspeakable Vice of the Americans », *Iris, the Newsletter of the Lambda Classical Caucus*, Fall 2010 [en ligne], <http://www.lambdacc.org/iris/20108.pdf>. Par exemple, Danielle Gourevitch, alors directrice d'études à l'EPHE, dans un compte rendu de plusieurs ouvrages américains sur la sexualité antique intitulé « La sexualité de l'Antiquité. Essai à propos de publications récentes », *Antiquité classique*, n° 68, 1999, p. 331-334, prend Michel Foucault pour cible. Il serait à l'origine de tous les travaux américains ainsi décrits : « Le programme de ces “collègues” n'est pas historique ; on ne trouve ni souci de vérité ni prudence ni humilité ni honnêteté ni objectivité, aucune des vertus auxquelles doit tendre l'historien. Si encore il s'agissait de passion amoureuse, on pourrait avoir quelque indulgence ; mais il s'agit plutôt d'une sorte de passion politique, peut-être dans certains cas pour détruire la société actuelle, mais plus basiquement en général pour faire carrière dans le féminisme ou l'homosexualité universitaires, “gaie” ou lesbienne : ce n'est pas un problème pour l'université française ou belge ; essayons de nous en garder ! [...] Car cette prise de position américaine contribue à détruire les conditions même de la vie, et l'hédonisme n'est pas, ne sera jamais, fondateur de vie ou de vrai. » Pourquoi Michel Foucault n'en serait-il simplement qu'« au commencement » ? Voici l'explication de Danielle Gourevitch : « Foucault, encore qu'il fit tout pour se déviriliser, avait le grave défaut d'être un homme et ne pouvait donc aller jusqu'au bout ». Voir également le compte rendu par Danielle Gourevitch de mon ouvrage *L'homosexualité féminine dans l'Antiquité grecque et romaine*, Paris, Les Belles Lettres, 2007, dans *Latomus*, n° 69, 2010, p. 223-225.

37. Halperin D. M., *One Hundred Years of Homosexuality*, New York/Londres, Routledge, 1990, trad. Par I. Châtelet, *Cent ans d'homosexualité et autres essais sur l'amour grec*, Paris, Epel, 2000.

38. Halperin D. M., *Cent ans...*, *op. cit.*, p. 25.

Afin de mieux faire apparaître l'apport essentiel des travaux de Michel Foucault dans l'histoire de la sexualité antique, je propose ici un panorama (synthétique et très schématique) de la vie érotique antique tel que ces récents travaux ont permis de l'esquisser³⁹. Dans l'Antiquité gréco-romaine, comme l'a montré Michel Foucault, il n'existe aucun équivalent de la notion moderne de sexualité. Alors que la sexualité contemporaine est constitutive de l'identité psychologique, dans l'Antiquité en revanche, l'individu ne se construit pas personnellement par son parcours sexuel et encore moins par une orientation sexuelle. En revanche, comme le développe M. Foucault dans *L'usage des plaisirs*, l'individu peut gérer ses plaisirs, maîtriser les pulsions qui viennent du corps, bref, adopter une attitude face aux pratiques sexuelles, qui pourrait s'apparenter à ce qu'on nomme actuellement sexualité. Pourtant, il ne s'agit pas là de sexualité mais de diététique, cette attitude face à la pratique sexuelle allant de pair avec la gestion d'autres fonctions : l'alimentation, l'exercice physique et intellectuel, la résistance aux événements contraires, le tout en évaluant la quantité, l'intensité, le moment idéal⁴⁰. L'activité du sexe n'est pas perçue indépendamment des autres pratiques du corps. Cette non-existence de la sexualité comme ensemble de pratiques humaines participant à la construction personnelle et psychologique de l'individu, comme « principe constitutif du soi⁴¹ », rend par conséquent caduque toute tentative de catégorisation par l'opposition entre homosexualité et hétérosexualité. Nous sommes dans une société d'avant la sexualité et, comme le dit David Halperin dans le titre d'un de ses ouvrages, « l'homosexualité n'a que cent ans » – elle ne peut donc pas être antique. Cela dit, la « sexualité » reste néanmoins la catégorie contemporaine d'où partent les questionnements du présent : elle vaut en tant que catégorie heuristique, destinée à laisser la place, selon les progrès de l'enquête, aux catégories propres aux sociétés étudiées.

39. Concernant les différents aspects de cette synthèse, pour la Grèce et Rome, nous renvoyons à Dover K., *Homosexualité grecque*, *op. cit.* ; Halperin D. M., *Cent ans...*, *op. cit.*, particulièrement p. 59-63 ; Williams C. A., *Roman Homosexuality, Ideologies of Masculinity in Classical Antiquity*, New York/Oxford, Oxford University Press, 1999 ; Dupont F. et Éloi T., *L'érotisme masculin dans la Rome antique*, Paris, Belin, 2001 ; Boehringer S., *L'homosexualité féminine...*, *op. cit.* ; ainsi qu'aux études lexicales de Adams J. N., *The Latin Sexual Vocabulary*, Londres, Duckworth, 1982, et de Henderson J., *The Maculate Muse: Obscene Language in Attic Comedy*, New Haven/Londres, Yale University Press, 1975. La liste n'est bien évidemment pas exhaustive et de nombreux actes de colloques sur la sexualité, tenus aux États-Unis dans les années quatre-vingt-dix et deux mille, sont également d'une lecture essentielle.

40. Foucault M., *L'usage des plaisirs*, *op. cit.*, p. 55 sq.

41. Halperin D. M., *Cent ans...*, *op. cit.*, p. 42.

Partant de là, les études que l'on nommait alors constructionnistes ont poursuivi l'enquête, précisant les hypothèses de Foucault. Dans l'Antiquité, disent ces chercheurs, l'acte sexuel n'est généralement pas perçu comme un acte concernant conjointement et de façon similaire les deux partenaires. Les termes latins et grecs exprimant la relation sexuelle, quelle qu'elle soit, déterminent toujours le rôle assumé dans la relation par l'un et par l'autre, et ces rôles sont toujours perçus comme étant différents⁴². Le discours antique sur les actes sexuels révèle une préoccupation essentielle : celle de savoir qui fait quoi, et dans quelles circonstances⁴³. Le critère de la pénétration phallique, s'il est, à certaines époques de l'Antiquité, important pour distinguer le rôle de chaque partenaire et pour évaluer moralement le comportement sexuel de chacun, n'est de loin pas le seul ; il n'est d'ailleurs pas toujours pertinent : un homme qui a une activité sexuelle extrêmement intense, avec des hommes ou des femmes, est vu comme soumis à ses pulsions et peut ne plus être considéré comme un homme actif. À Rome, le comportement le plus infamant est, pour reprendre les termes de Thierry Éloi et Florence Dupont, « la soumission d'un corps libre au plaisir d'un autre corps libre », quel que soit l'acte sexuel, « c'est-à-dire l'asservissement volontaire, l'*impudicitia* voulue⁴⁴ ». L'asymétrie des deux partenaires reste une caractéristique importante dans la représentation de certaines relations, mais certains travaux récents ont tendance à se démarquer des analyses trop systématiques de Michel Foucault sur l'éraсте (l'amant) et l'éromène (l'aimé).

Quoi qu'il en soit, parmi les chercheurs qui travaillent « avec » Foucault, on s'accorde plus ou moins sur le point suivant : il n'est pas étonnant que les Grecs et les Romains n'aient pas élaboré ni pensé une catégorie sexuelle qui engloberait indistinctement hommes et femmes de tous milieux sociaux, ayant pour simple caractéristique commune d'être attirés par des personnes de même sexe qu'elles (catégorie contemporaine

42. Quand le même verbe est utilisé, il ne s'applique pas sous la même forme aux deux partenaires : dans la majorité des cas, le verbe est employé à la voie active pour l'un des partenaires, à la voie passive pour l'autre. Plus signifiant encore : dans certains cas, il existe deux verbes différents pour désigner l'acte de chaque partenaire dans une même étreinte érotique.

43. Le très jeune âge du partenaire ne pose aucun problème d'ordre moral. Je renvoie ici, pour la Grèce, à Dover K., *Homosexualité grecque*, *op. cit.*, ainsi qu'à Cantarella E. et Lear A., *Images of Ancient Greek Pederasty: Boys Were Theirs Gods*, Londres, Routledge, 2008 ; pour Rome, voir Williams C., *Roman Homosexuality*, *op. cit.*, ou encore Dupont F. et Éloi T., *L'érotisme masculin...*, *op. cit.*

44. Dupont F. et Éloi T., *L'érotisme masculin...*, *op. cit.*, p. 27.

regroupant les « homosexuels »)⁴⁵. De même, il n'est pas étonnant que les Grecs et les Romains n'aient pas élaboré ni construit une catégorie « hétérosexualité » puisque les relations conjugales ne relèvent pas d'une sexualité spécifique et que certaines relations entre hommes ne sont pas perçues comme ontologiquement différentes des relations hommes/femmes. Quant aux relations entre femmes, elles ne sont jamais perçues par les Anciens comme strictement équivalentes aux relations entre hommes – ce qui valide définitivement l'argument d'une inexistence de la catégorie « homosexualité » et la nécessité de réfuter la notion même de « binarité »⁴⁶.

Ainsi, si la sexualité, définie par Foucault comme « constitutive de ce lien qu'on oblige les gens à nouer avec leur identité sous la forme de la subjectivité »⁴⁷, n'existe pas dans l'Antiquité, l'enquête sur les sociétés grecques et romaines n'est pas à son terme : les chercheurs se trouvent au milieu du gué et, pour ne pas être entièrement emportés par le courant aporique du « il n'y a pas de... »⁴⁸, il leur faut désormais pousser plus avant.

45. Je voudrais cependant faire une brève précision. À Rome, les lignes de clivage, les limites ne sont pas tout à fait les mêmes qu'à Athènes. Contrairement à Athènes où il est de coutume d'aimer un garçon libre, il y est interdit d'aimer un jeune homme, un futur citoyen. Cela ne signifie pas pour autant que les hommes romains aimaient moins les jeunes garçons que les Grecs : l'interdiction ne concerne pas les relations avec les enfants ou les jeunes gens en général ; seules les relations avec un jeune citoyen peuvent être considérées comme une atteinte à l'intégrité physique. Ainsi, l'interdit ne relève pas d'une quelconque volonté de « protéger l'enfance », il est d'ordre politique, et les textes témoignent de l'intérêt répandu pour de beaux *pueri delicati* (non libres), qui font les délices du citoyen romain durant – et après – le banquet. Pour une explication de cette différence d'attitude des Romains vis-à-vis de la « pédérastie » (avec de jeunes citoyens), voir Dupont F. et Éloi T., *L'érotisme masculin...*, *op. cit.*, p. 45-82.

46. Boehringer S., *L'homosexualité féminine...*, *op. cit.*

47. Foucault M., « Sexualité et pouvoir », art. cit., p. 570.

48. L'aporie, entendue comme pause suspensive, n'est pas toujours négative ou stérile – on ne peut s'empêcher de penser à la formule de Jacques Lacan « il n'y a pas de rapport sexuel » – mais, dans le contexte précis des travaux sur la sexualité, la déconstruction des catégories contemporaines et leur historicisation a parfois conduit à un retournement de l'argument (« puisqu'"il n'y a pas", ces recherches sont sans fondement ») par les détracteurs de Foucault ou les conservatistes de tous bords.

ET MAINTENANT ? HISTORICISER LES DISCOURS ET LES NORMES,
ET INTERROGER LA NOTION DE POUVOIR

« Ce que nous appelons “sexualité” est une expérience traversée de part en part par le politique ; c’est l’expérience d’un dispositif social, médical, psychiatrique, scientifique, législatif de plus en plus prégnant⁴⁹ », écrivait Daniel Defert. La question de la sexualité et des pratiques discursives d’une époque est, comme le montre cet événement, en lien direct avec la question des normes, du pouvoir et de ses formes.

Admettre que les sociétés antiques sont des sociétés d’« avant la sexualité » a pour corrélat immédiat qu’il nous faut réinterroger la façon dont nous interprétons les lois et les codes de comportements qui régulent, favorisent ou répriment ce qui nous semble, anachroniquement, relever de la sexualité. Il s’agit en effet pour l’historien de la Grèce ou de Rome de déterminer (ou du moins de tenter de le faire), grâce à l’étude pragmatique des documents⁵⁰, leur *fonction*, leur effet, leur autorité, en tant qu’agent potentiel d’une forme de pouvoir, avant même d’esquisser une quelconque analyse sur les pratiques ou les représentations antiques. Dans *Surveiller et punir*, Michel Foucault, on le sait, établit une distinction entre les sociétés des XVII^e et XVIII^e siècles, réglées par la loi, soumises à la légitimité et à la souveraineté de la loi, et la société contemporaine, où le sujet est construit et pris dans des rapports de pouvoir, un pouvoir qui se déploie en un ensemble d’institutions ou de disciplines réglées par des savoirs⁵¹ – un

49. Il s’agit d’un article réagissant à l’interprétation en termes de culpabilité du roman d’Hervé Guibert, *À l’ami qui ne m’a pas sauvé la vie*, Defert D., « Foucault refusé, Foucault instrumentalisé », dans *Le Monde*, 25-26 juin 2000, p. 14.

50. Le terme « pragmatique » est à entendre dans le sens d’une méthode d’analyse des documents. Sur la question de la traduction transculturelle, voir Calame C., « Interprétation et traduction des cultures. Les catégories de la pensée et du discours anthropologique », *L’Homme*, n° 163, 2002, p. 51-78 ; pour une historicisation des pratiques discursives, *id.*, *Le récit en Grèce ancienne. Énonciation et représentation des poètes*, Paris, Belin, 1986. Sur l’intérêt d’explorer l’Antiquité avec les outils de l’anthropologue et l’usage des « ensembles flous », voir Dupont F., « Introduction », dans Claude Calame *et al.* (dir.), *La voix actée. Pour une nouvelle ethnopoétique*, Paris, Éditions Kimé, 2010, p. 7-20. Il s’agit de rattacher chaque document à une série de performance sans jamais décider de limites fixes qui risqueraient d’imposer une catégorie non indigène ; c’est une façon de ne pas arracher l’événement à sa singularité et d’éviter de transformer une régularité en règle.

51. Voir, par exemple, Foucault M., « Le pouvoir, une bête magnifique » [1977], *Dits et écrits, op. cit.*, vol. III, p. 368-382.

pouvoir qui ne censure ni ne réprime, mais « produit » le réel⁵². Ces discours lient intimement les comportements sexuels à l'identité psychologique des individus : comme l'écrit Foucault dans un passage de « Sexualité et pouvoir » que j'ai cité plus haut, « la sexualité, bien plus qu'un élément de l'individu qui serait rejeté hors de lui, est constitutive de ce lien qu'on *oblige* les gens à nouer avec leur identité sous la forme de la subjectivité⁵³ ». Ces lectures du fonctionnement du pouvoir à différentes périodes de l'histoire doivent nous rendre sensibles à la nécessité de ne pas plaquer le fonctionnement contemporain du pouvoir et de ne pas tirer de conclusions hâtives dans le domaine de la sexualité antique. Cependant, l'absence, dans le monde antique, d'un biopouvoir ne rend pas pour autant pertinente la conception d'un discours juridico-politique qui ferait loi. C'est de ce renversement qu'il faut se méfier, ce renversement qui nous pousse parfois à voir dans les documents antiques l'existence de lois et de règles souveraines. Précisons que Foucault a certes esquissé deux fonctionnements du pouvoir différents, mais aucune de ces possibilités ne porte sur l'Antiquité.

Voici, pour illustrer ce point, un extrait d'une satire de Juvénal qui a posé beaucoup de problèmes d'interprétation et a donné lieu à des lectures fort différentes, voire opposées. Du fait de la mention par l'auteur de deux lois romaines, certains spécialistes, en effet, ont vu dans cette satire la preuve d'une condamnation de l'homosexualité aux I^{er} et II^e siècles de notre ère, d'autres la preuve de l'existence d'une communauté homosexuelle masculine.

Juvénal est né vers 60 apr. J.-C., et aurait composé la satire II au cours de la première décennie du II^e siècle apr. J.-C. Cette satire est consacrée aux philosophes donneurs de leçons qui sont en réalité des *pathici* ou des *cinaedi*, des hommes soumis au plaisir qu'apportent des attitudes et des pratiques indignes d'un homme romain. Sont distingués ceux qui avancent masqués et les autres, qui sont transparents (dans tous les sens du terme, puisqu'ils portent des tissus fins qui laissent deviner leur corps). La satire s'ouvre sur un tableau des faux censeurs, des faux vertueux, qui ont dans leur maison abondance de statues de philosophes, puis le narrateur rapporte les propos du personnage de Laronia, particulièrement ulcérée par ces hypocrites :

« Laronia a craqué à force d'entendre une de ces torves figures vociférer une fois de plus son "Réveille-toi, loi Julia !" Elle lui a lancé

52 - Il faut cesser de croire que le pouvoir « exclut, il réprime, il censure, il abstrait, il masque, il cache. En fait le pouvoir produit ; il produit le réel ; il produit des domaines de connaissance et des rituels de vérité », *Surveiller et Punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975, p. 227.

53. Foucault M., « Sexualité et pouvoir », art. cit., p. 570. C'est moi qui souligne.

en se retenant de rire : «Quelle chance pour l'époque que tu redresses les mœurs ! Rome va retrouver son pucelage, il lui est tombé du ciel un troisième Caton ! Mais, à propos, tu les achètes où, les parfums dont embaume le poil en bataille de ton cou ? N'aie pas honte de me présenter ton fournisseur. Parce que, si on chamboule les lois et les codes, la première à remettre à flot, c'est la loi Scantinia ! Regarde d'abord à contrôler aussi les hommes, c'est eux qui en font le plus. Seulement eux, ils sont protégés par leur nombre, et ils se tiennent soudés par la coquille comme des phalanges. C'est la grande solidarité des tapettes. Impossible de trouver dans notre sexe d'aussi répugnantes pratiques : Mevia ne suce pas plus Cluvia que Flora, Catulla. C'est Hispan qui se fait couvrir par des garçons et qui perd sa bonne mine à pratiquer son vice dans les deux positions. Est-ce que nous autres nous faisons des procès, nous savons le droit civil, nous remuons ne serait-ce que d'un murmure vos assemblées ? [...] C'est vous qui peignez la laine et rapportez de pleines corbeilles d'impeccables pelotes, vous qui tournez mieux que Pénélope et plus agilement qu'Arachné des fuseaux gonflés d'un impalpable fil [...] ! Et après ça c'est sur nous qu'on jette les anathèmes ? Indulgence aux corbeaux, pas de pitié pour les colombes, voilà tes puritains ⁵⁴ !' » »

L'hypocrisie dénoncée par ce personnage féminin est le fait que ces individus ne cessent de juger le comportement des épouses et en appellent à la *lex Julia*. La *lex Julia de adulteriis coercendis* a été instaurée par Auguste en 18 av. J.-C. dans le cadre d'une politique démographique très directive. Si l'on ne sait pas quels étaient exactement *tous* les comportements sur lesquels elle portait ⁵⁵, il est certain qu'à l'origine elle concernait l'adultère ⁵⁶ et punissait l'épouse fautive ainsi que son amant. On sait aussi que l'époux lui-même était puni s'il laissait faire. Cette loi fait suite à la *lex Julia maritandis ordinibus*, dont le but premier était d'encourager les mariages entre membres d'une même classe – et elle rendait le divorce plus difficile. Laronia, quant à elle, rétorque par une évocation de la *lex Scantinia*, une loi dont les historiens ont beaucoup de mal à définir le contenu exact en raison du fait que nous ne disposons d'aucune source développée : des sept mentions qui nous sont parvenues, aucune ne fournit, par le contexte de l'évocation, d'informations concordantes, ni assurées. Certains historiens la font remonter au III^e siècle avant notre ère (227 av. J.-C.), d'autres au II^e siècle. On sait par Suétone que Domitien la renforça au I^{er} siècle apr. J.-C.

54. Juvénal, *Satires*, II, 36-64, trad. par O. Sers, Paris, Les Belles Lettres, 2005.

55. Voir les remarques de Williams C., *Roman Homosexuality*, op. cit., p. 122-123.

56. L'« adultère » dans l'Antiquité ne concerne pas le mari : c'est la relation extra-conjugale de l'épouse qui est seule prise en considération.

Certains commentateurs considèrent qu'il s'agit d'une loi réprimant « la pédérasie », d'autres réprimant « l'homosexualité », d'autres encore « l'homosexualité passive »⁵⁷. Certains pensent également que la *lex Julia* serait une loi s'appliquant aux pratiques hétérosexuelles, par opposition symétrique avec la *lex Scantinia* qui serait, elle, destinée à condamner les pratiques homosexuelles⁵⁸. En réalité, l'étude des rares textes fait simplement ressortir que ce n'est pas une loi d'ordre moral (l'« homosexualité » n'est pas condamnée), mais une loi qui vise à punir les actes de *stuprum* sur le corps d'individus libres, *ingenui* (enfants, hommes citoyens, peut-être même des deux sexes) : elle protègerait donc la *pudicitia*. La peine prévue de toutes les façons et dans toutes les occurrences est une simple amende. La définition de Thierry Eloi et de Florence Dupont semble la plus adaptée et la plus prudente, si l'on entend homme dans le sens d'individu, homme ou femme : la « régulation stricte des violences faites aux hommes libres⁵⁹ ».

Autre écueil pour comprendre le texte : il faut absolument se méfier des sentiments de familiarité que suscitent certains termes apparaissant dans des documents séparés de nous par près de deux mille ans. La traduction est risquée. Ainsi, certains chercheurs ont vu là le tableau réel d'une subculture⁶⁰, d'une communauté homosexuelle dans la Rome de l'époque impériale. C'est le cas d'Amy Richlin, qui publie un article intitulé « Not Before Homosexuality: The Materiality of the *Cinaedus* and the Roman Law against Love between Men »⁶¹, ou encore de Taylor Rabun dans son étude « Two Pathic Subcultures in Ancient Rome »⁶².

57. Le sens attribué à ces termes par les différents commentateurs contemporains n'est pas toujours explicite et la question de l'« homosexualité passive » – une catégorie, selon moi, entièrement projetée – a fait l'objet de plusieurs débats, comptes rendus et réponses.

58. La bibliographie sur la *lex Scantinia* est particulièrement vaste. Pour les termes du débat, les références antiques et la bibliographie, voir Dalla D., *Ubi Venus mutatur. Omosessualità e diritto nel mondo romano*, Milan, A. Giuffrè, 1987, p. 71-99 ; Williams C., *Roman Homosexuality*, *op. cit.*, p. 119-124.

59. Dupont F. et Éloi T., *L'érotisme masculin...*, *op. cit.*, p. 25.

60. Je suis ici Rostom Mesli qui traduit l'anglais *subculture* par le français « subculture », selon un usage récent des sciences sociales françaises : « Le terme de sous-culture risque de suggérer un jugement négatif qui n'existe pas en anglais, et qui explique son abandon progressif par les chercheurs français », Rubin G. S., *Surveiller et jouir...*, *op. cit.*, note du traducteur, p. 11.

61. Richlin A., « Not Before Homosexuality: The Materiality of the *Cinaedus* and the Roman Law against Love between Men », *Journal of the History of Sexuality*, n° 93-3, 1992, p. 523-573.

62. Rabun T., « Two Pathic Subcultures in Ancient Rome », *Journal of the History of Sexuality*, n° 7-3, 1997, p. 319-371.

Pourtant, si l'on étudie la satire en prenant soin d'historiciser les catégories sexuelles et de ne pas traduire trop vite le terme de *pathicus* en gay, l'on se rend vite compte que les comportements décriés relèvent de nombreux autres comportements que la pratique « homosexuelle », et surtout que l'opposition qui structure la totalité de la satire n'est pas une opposition hétérosexualité/homosexualité, mais une opposition qui confronte les actes et les paroles de ces individus et conduit à distinguer les hypocrites des autres. Par ailleurs, si l'on prend les propos de Laronia pour argent comptant, il faudrait la croire également lorsqu'elle dit que les femmes sont pudiques et qu'elles ne couchent jamais ensemble. Or il est évident que cette affirmation n'avait pas pour but de convaincre le public de ces satires de la pudeur des femmes romaines, et Juvénal se hâte de nous offrir, dans sa satire VI, un tableau assez pittoresque de deux femmes qui, littéralement, « se chevauchent réciproquement » la nuit, dehors, avant que les maris ne rentrent au petit matin⁶³.

Ajoutons enfin qu'aucun document ne nous informe de l'impact véritable de ces tentatives légales dans le contrôle de la vie sexuelle – les sources, bien au contraire, nous permettent de penser que l'idéologie d'une masculinité romaine conquérante (mais il conviendrait d'explicitier ce que l'on entend par ce terme) allait dans le sens contraire de ces lois, et nous permettent de penser que les lois étaient davantage faites pour canaliser et contenir que pour contrôler de façon totalitaire et réprimer. Il ne faut pas oublier qu'à Rome, où il n'y a pas de ministère public, les lois ne sont destinées à être appliquées que si quelqu'un porte plainte – et, de ce fait, uniquement dans le cas où quelqu'un voit un intérêt particulier à porter plainte⁶⁴. Nous sommes loin de la biopolitique de nos sociétés contemporaines, et loin également du pouvoir souverain de l'Ancien Régime. Alors, quelle force a la *lex Scantinia* dont on trouve si peu de traces ? Et aussi, quelle force a cette satire, quel effet a-t-elle sur les représentations ? Est-elle là pour dénoncer, et donc pour énoncer des règles de comportement ? Oui, probablement. C'est par exemple le cas des épigrammes de Martial qui, par le portrait particulièrement cru des turpitudes de son temps, laissent apparaître en creux une morale socio-sexuelle du comportement attendu du « bon Romain⁶⁵ ». Mais dans quelle

63. Juvénal, *Satires*, VI, 306-313 (trad. cit.).

64. Je remercie Florence Dupont pour son analyse de la question pédérastique dans l'œuvre de Valère Maxime, lors d'une intervention à l'atelier de recherche « Efigies-Antiquité », le 5 novembre 2011.

65. Voir, entre autres, les travaux de Obermayer H. P., *Martial und der Diskurs über männliche "Homosexualität" in der Literatur der frühen Kaiserzeit*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 1998.

mesure les satires de Juvénal influencent-elles les comportements ? Est-ce leur but ? Et de qui sont-elles représentatives ?

Pour pouvoir commencer l'enquête, il faudrait préalablement replacer cet énoncé dans le contexte réel de la situation de communication à laquelle ils étaient destinés⁶⁶. Or, dans le cas des *Satires* de Juvénal, ce contexte nous est pratiquement inconnu. Si l'on exclut ce que le personnage-satiriste nommé Juvénal dit de lui-même dans ses satires, on n'en sait en réalité que très peu sur lui, sur son cursus, sur ses protecteurs. Ses satires étaient-elles destinées à une récitation préalable avant publication ? Devant qui ? Où ? La réponse n'est pas assurée. En revanche, ce qui est très clair, c'est que l'énonciation énoncée est celle d'une lecture publique⁶⁷ : ses satires se donnent à lire/à entendre comme le résultat d'une *recitatio*.

L'exercice de la *recitatio* romaine repose sur un dispositif très particulier et qui nous est peu familier : il s'agit de lire, ou de faire lire, dans un cadre très limité et devant un auditoire choisi d'*amici* et de personnes influentes, son œuvre. Le texte ne prend sens qu'à ce moment-là, il est écrit pour être lu, dans ce cadre très précis (l'édition a une autre valeur et elle est considérée comme secondaire⁶⁸). Or l'objet de la longue première satire est le ras-le-bol de Juvénal envers les *recitationes* longues et ennuyeuses :

66. Comme le précise Claude Calame, il s'agit de distinguer « entre la nature linguistique de l'“instance d'énonciation”, représentée énonciativement par la figure du locuteur-narrateur, et la “personne” psycho-sociale de l'auteur historique », Calame C., *Masques d'autorité. Fiction et pragmatique dans la poésie grecque antique*, Paris, Les Belles Lettres, 2005, p. 4.

67. La situation de communication est la situation qui fait entrer en contact un locuteur et son public. Le locuteur produit un énoncé : cet énoncé contient des marques discursives indiquant l'instance d'énonciation. Dans les textes qui nous sont parvenus, et qui sont la trace écrite d'une performance, l'énoncé donne des indices d'une instance énonciatrice dans le cadre d'une fiction construite (un « je » fictionnel s'adresse à un destinataire fictionnel). Se trouve donc créée par cet énoncé une situation de communication fictionnelle et c'est ce que l'on désigne par le terme d'« énonciation énoncée ». Cette instance entretient des liens avec la situation de communication réelle : elle peut lui correspondre entièrement, pas du tout, ou partiellement. Voir Calame C., *Le récit en Grèce ancienne...*, *op. cit.*, p. 63-65.

68. Sur la pratique très spécifique de la lecture devant un public choisi, pratique nommée *recitatio*, voir Valette-Cagnac E., *La lecture à Rome. Rites et pratiques*. Paris, Belin, 1997.

« Moi, toujours auditeur, rien qu'auditeur ? Assommé si souvent par la Théséide du caverneux Cornus, je ne rendrais jamais la monnaie ? Impunément on m'aurait fait débiter des comédies en toge ⁶⁹ ? »

Dans la satire II, Juvénal met en scène, par le biais de son personnage-énonciateur, une femme qui prend la parole en public : cette mise en abyme (transgenre) permet de voir Laronia comme la métaphore d'un public de *recitatio*, qui sort du silence qu'on lui a imposé et qui devient lui-même énonciateur. Il y a là l'effet de cette fameuse *indignatio* dont parle Juvénal dans la satire I et qui est à l'origine de son œuvre (*indignatio facit versus*, v. 79). Juvénal, en effet, veut faire autrement et se distinguer de ces mœurs de débauchés et de ces pratiques de l'élite qui l'ennuient. Bref, non seulement les Romains n'« écoutent » pas Juvénal comme un pasteur prédicateur, mais de surcroît les *leges* convoquées ne sont pas des lois qui s'imposent, de façon systématique et souveraine, à l'ensemble des membres de la société romaine. Ces satires nous donnent donc accès à un tout petit monde (ce qui, en soit, n'est pas inintéressant), celui d'une élite romaine de l'époque impériale dont les cris et les récriminations permettent surtout de révéler d'autres aspects de la vie romaine. Elles nous permettent également de voir que d'autres comportements ont cours et se multiplient : il existe des lieux de la ville de Rome où certains comportements (vestimentaires, sexuels, conviviaux) n'entrent pas dans les règles qui sont celles du forum (mais il ne s'agit pas là d'une anachronique subculture gay). Ces satires nous permettent surtout d'appréhender l'immensité de l'enquête qu'il nous faut encore mener : c'est ce « feuilleté », ces espaces multiples, qu'il convient d'étudier ; loin de considérer qu'un texte dit et fait loi, il nous faut admettre une coexistence de régimes de genre différents et une coexistence de modalités multiples du pouvoir antique (dont il reste à définir les manifestations et les effets propres).

Rappelons, pour conclure, la façon dont Michel Foucault présentait *La volonté de savoir*, un an après sa publication, dans un entretien pour la *Quinzaine littéraire* intitulé « Les rapports de pouvoir passent à l'intérieur des corps » : « [*La volonté de savoir*] est là comme prélude, pour explorer le clavier et esquisser un peu les thèmes, et voir comment les gens vont réagir, où vont être les critiques, où vont être les incompréhensions, où vont être les colères : c'est pour rendre les autres volumes, en quelque sorte, perméables à toutes ces réactions-là ⁷⁰. »

69. Juvénal, *Satires*, I, 1-3 (trad. cit.).

70. Foucault M., « Les rapports de pouvoir passent à l'intérieur des corps » [1977], *Dits et écrits, op. cit.*, vol. III, p. 228-236, ici p. 236.

Les antiquisants qui souhaitent travailler sur la sexualité antique doivent s'atteler désormais à un autre chantier, qui jouxte celui de la sexualité : celui du pouvoir antique, de ses manifestations, de son efficacité et de son mode opératoire, de son histoire et de ses périodes, et cela à partir de pratiques discursives antiques plus variées et plus nombreuses que ne le fit Foucault dans les deux derniers tomes de *l'Histoire de la sexualité*⁷¹. Est-ce alors avancer « sans » Foucault ? Non, c'est poursuivre le plan de travail qu'il annonçait en introduction de *L'usage des plaisirs*, « parler de la sexualité comme d'une expérience historiquement singulière supposait aussi qu'on puisse disposer d'instruments susceptibles d'analyser, dans leur caractère propre et leur corrélation, les trois axes qui la constituent : la formation des savoirs qui se réfèrent à elle, les systèmes de pouvoir qui en règlent les pratiques et les formes dans lesquelles les individus peuvent et doivent se reconnaître comme sujets de cette sexualité⁷² ». L'objet des deux derniers tomes de *l'Histoire de la sexualité* concerne le troisième point ; il reste donc à reprendre les deux premiers points et à les développer dans le domaine du monde antique. C'est bien avec Michel Foucault qu'il s'agit d'avancer. Le prélude qu'est *La volonté de savoir* a suscité quelques cacophonies éphémères, mais nul doute que les thèmes sur le clavier sont désormais inoubliables et qu'ils nous permettent, parfois, d'entendre au loin les harmonies étranges et exotiques de la lyre et de l'aulos.

71. De l'ouvrage de Kenneth Dover, Foucault déduisait la chose suivante : « Chez les Grecs, et ceci ne vaut pas simplement pour l'époque classique, ce qui régissait le comportement sexuel n'avait pas la forme d'un code. Ni la loi civile, ni la loi religieuse, ni une loi "naturelle" ne prescrivaient ce qu'il fallait – ou ne fallait pas – faire. Et pourtant l'éthique sexuelle était exigeante, complexe, multiple », Foucault M., « Des caresses d'hommes.... », art. cit.

72. Foucault M., *L'usage des plaisirs*, op. cit., p. 10.